

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, A DES RESSORTISSANTS AMÉRICAINS (« U.S. PERSON ») (TEL QUE DEFINI PAR LA REGULATION S DU UNITED STATES SECURITIES ACT 1993 MODIFIE (LE « SECURITIES ACT »)) OU A TOUTE PERSONNE SITUEE OU RESIDANT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SES TERRITOIRES OU POSSESSIONS (Y COMPRIS PORTO RICO, LES ILES VIERGES DES ÉTATS-UNIS, GUAM, SAMOA AMÉRICAINES, ATOLL DE WAKE ET ILES MARIANNES DU NORD), TOUT ÉTAT DES ETATS-UNIS OU LE DISTRICT DE COLUMBIA, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ L'OFFRE DE RACHAT DES TITRES CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR ET OU LA PUBLICATION, DISTRIBUTION OU DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT SERAIT ILLÉGAL.



BIM annonce le lancement d'une offre de rachat sur la moitié des obligations échangeables en actions Elixir Group émises en 2015 (ISIN FR0013044286)

Paris, le 5 Décembre 2018 – BIM (la « **Société** ») annonce le lancement d'une offre contractuelle de rachat (l' « **Offre de Rachat** ») sur la moitié des obligations échangeables en actions Elixir Group à échéance novembre 2020 (ISIN FR0013044286) et dont le montant nominal en circulation est de 200,000,007.40 d'euros (les « **Obligations** » ou seule, une « **Obligation** »), soit pour un montant en nominal d'environ 100 millions d'euros (le « **Montant du Rachat** »). Les Obligations sont admises aux négociations sur le marché Euro MTF de la Bourse du Luxembourg.

Dans le cadre de l'Offre de Rachat, la Société va recueillir aujourd'hui et en dehors des Etats-Unis d'Amérique par l'intermédiaire de Crédit Agricole CIB, agissant en qualité de *Sole Dealer Manager*, les ordres irrévocables des porteurs d'Obligations (les « **Porteurs** » et individuellement un « **Porteur** ») de vente de leurs Obligations dans le cadre d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé.

L'Offre de Rachat s'inscrit dans le cadre de la politique de la Société de gestion dynamique de son bilan et de son endettement net, avec notamment la cession récente finalisée de la plateforme d'hôtellerie en plein-air Amac qui avait été annoncée en juin 2018. L'Offre de Rachat devrait être close aujourd'hui à 17h00 (heure de Paris), la Société se réservant le droit de la clore ou de la prolonger à tout moment, à sa seule et entière discrétion et sans avis préalable. La Société se réserve également le droit de ne pas procéder au rachat des Obligations, d'augmenter ou de réduire le Montant du Rachat. Les résultats seront annoncés à l'issue de la clôture de l'Offre de Rachat.

Le prix de rachat unitaire des Obligations sera déterminé à l'issue de la construction du livre d'ordres (le « **Prix du Rachat** ») et sera compris entre 22,65 € et 22,80 € par Obligation, y compris les intérêts courus au 10 décembre 2018 (date prévue de règlement de l'Offre de Rachat), soit 0,04 €. Si le nombre total d'Obligations présentées à l'Offre de Rachat est supérieur au Montant du Rachat, une réduction proportionnelle sera appliquée au nombre d'Obligations présentées à l'Offre de Rachat par chaque Porteur à un prix inférieur ou égal au Prix du Rachat.

Les Obligations rachetées seront annulées conformément aux modalités des Obligations.

Information importante

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une invitation à participer à l'Offre de Rachat dans ou en provenance d'une juridiction dans laquelle ou en provenance de laquelle, ou visant ou provenant de toute personne à qui ou de la part de laquelle il serait illégal ou interdit de faire une telle invitation ou de procéder à une telle Offre de Rachat en vertu des dispositions légales et réglementaires applicables.

Par conséquent, la Société et Crédit Agricole CIB, en tant que *Sole Dealer Manager*, requièrent de toute personne issue d'une juridiction dans laquelle le présent communiqué de presse a été publié, distribué ou transmis que celle-ci s'informe sur les restrictions applicables dans ladite juridiction et qu'elle s'y conforme. Les offres de vente transmises dans le cadre de l'Offre de Rachat par des Porteurs ne seront pas admises dans les cas où une telle offre ou sollicitation serait illégale. La Société et Crédit Agricole CIB, en tant que *Sole Dealer*

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, A DES RESSORTISSANTS AMÉRICAINS (« U.S. PERSON ») (TEL QUE DÉFINI PAR LA REGULATION S DU UNITED STATES SECURITIES ACT 1993 MODIFIÉ (LE « SECURITIES ACT »)) OU A TOUTE PERSONNE SITUÉE OU RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SES TERRITOIRES OU POSSESSIONS (Y COMPRIS PORTO RICO, LES ILES VIERGES DES ÉTATS-UNIS, GUAM, SAMOA AMÉRICAINES, ATOLL DE WAKE ET ILES MARIANNES DU NORD), TOUT ÉTAT DES ÉTATS-UNIS OU LE DISTRICT DE COLUMBIA, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ L'OFFRE DE RACHAT DES TITRES CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LÉGALES EN VIGUEUR ET OU LA PUBLICATION, DISTRIBUTION OU DIFFUSION DU PRÉSENT DOCUMENT SERAIT ILLÉGAL.



Manager, ne font aucune recommandation aux Porteurs quant à l'opportunité ou non de prendre part à l'Offre de Rachat.

États-Unis

L'Offre de Rachat n'est pas faite, et ne sera pas faite, directement ou indirectement aux États-Unis, vers des porteurs d'Obligations situés aux États-Unis, tel que défini par la Regulation S du United States Securities Act 1993 modifié (le « **Securities Act** ») ou vers tout Ressortissant Américain (tel que défini dans la Regulation S du Securities Act (une « **U.S. Person** »)), et les Obligations susvisées ne peuvent être apportées dans le cadre de l'Offre de Rachat par des personnes situées ou résidentes aux États-Unis ou par des U.S. Persons. Par conséquent, toute copie du présent document n'est pas et ne doit pas être, directement ou indirectement, diffusée, transférée ou transmise aux États-Unis ou à toute personne située ou résidente aux États-Unis. Toute proposition de vente en réponse à l'Offre de Rachat résultant directement ou indirectement de la violation de ces restrictions sera nulle, et les offres de ventes faites par des personnes situées aux États-Unis ou tout agent, fiduciaire ou autre intermédiaire agissant au nom et pour le compte d'un mandant donnant des instructions à partir des États-Unis ou d'une U.S. Person, sera nulle et ne sera pas admise.

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, A DES RESSORTISSANTS AMÉRICAINS (« U.S. PERSON ») (TEL QUE DEFINI PAR LA REGULATION S DU UNITED STATES SECURITIES ACT 1993 MODIFIE (LE « SECURITIES ACT »)) OU A TOUTE PERSONNE SITUEE OU RESIDANT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SES TERRITOIRES OU POSSESSIONS (Y COMPRIS PORTO RICO, LES ILES VIERGES DES ÉTATS-UNIS, GUAM, SAMOA AMÉRICAINES, ATOLL DE WAKE ET ILES MARIANNES DU NORD), TOUT ÉTAT DES ETATS-UNIS OU LE DISTRICT DE COLUMBIA, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ L'OFFRE DE RACHAT DES TITRES CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR ET OU LA PUBLICATION, DISTRIBUTION OU DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT SERAIT ILLÉGAL.



A propos de BIM

Bim s'est donné pour mission de créer et développer des entreprises dont l'ambition est de devenir des acteurs prééminents dans le secteur des services. Au cours des 25 années qu'ils ont dédiées au développement d'Elior Group en France et à l'international, les managers de Bim ont déployé une expertise reconnue dans le monde des services, leur permettant aujourd'hui de s'approprier rapidement les spécificités d'autres secteurs que la restauration, tels que l'hôtellerie haut de gamme, l'hôtellerie de plein air et l'enseignement supérieur privé. Nos équipes de direction ambitionnent de transmettre leurs connaissances et leurs valeurs à chacune de nos participations et s'assurent qu'un service d'excellence ainsi qu'une relation privilégiée et personnalisée avec nos clients guident leur action.

www.Bim.fr

Elior Group est coté sur Euronext Paris (code ISIN: FR0011950732, code Bloomberg: ELIOR FP)

Contacts

Gilles Cojan

+331 58 56 50 91

Rémy Leblanc

+331 58 56 50 82